

# Réunion publique

## POUR LA DÉFENSE DES RETRAITES

*Avec la participation de :*

**Annick Coupé, syndicaliste**

**Martine Billard, députée de Paris**

**LUNDI 14 JUIN à 20h30**

**Salle Claircigny, au Mans**

**à côté du stade Léon Bollée**

*Débat organisé par le collectif départemental de défense des retraites de la Sarthe*

**Décryptage du projet de Sarkozy et du gouvernement**  
**Les solutions pour une retraite à 60 ans à taux plein**

### **Le collectif départemental se donne pour objectif :**

- *de contribuer à faire grandir la mobilisation nécessaire contre cette réforme qui portera un coup fatal au système de retraite. Sur cette question des retraites, le collectif souhaite aider à la mise en place de collectifs citoyens dans les quartiers des villes, les villages, les entreprises, ...*
- *de permettre à ces collectifs citoyens de développer des initiatives locales pour qu'une vaste mobilisation soit à même de stopper l'engrenage de la destruction des solidarités sociales et de la paupérisation programmée des retraités et des futurs retraités.*

### **Le collectif départemental appelle la population à se joindre aux cortèges et aux mobilisations du jeudi 24 juin.**

À l'appel du collectif départemental de défense des retraites de la Sarthe soutenu par :

*Solidaires, FSU, ARAC 72, militants socialistes, PCF, PG, FASE, Femmes solidaires, Attac, UNEF, collectif jeunes 72, NPA, Les Alternatifs...*

**E-mail : [cd72retraites@gmail.com](mailto:cd72retraites@gmail.com)**

## **RETRAITES :**

### **Refuser l'inacceptable. Imposer d'autres solutions**

Quand on est au chômage à 56 ans, pourquoi repousser l'âge de la retraite ?

**Quel sera le niveau de retraite ?**

Quand on a 30 ans en 2010 et que l'on a cotisé en moyenne 3 ans de moins qu'un jeune du même âge des années 70 **à quel âge pourra-t-on espérer avoir une retraite à taux plein ?**

Quand on est une femme et que l'on a subi le temps partiel,

**quel sera le montant de sa retraite ?**

L'avenir des retraites n'est pas un problème démographique comme le dit le gouvernement. C'est un problème de recettes donc de salaires, d'emplois, de cotisations ! **Les lois de 1993 et 2003 ont entraîné une diminution très forte des retraites versées. Avec le projet de Sarkozy, la chute serait encore plus brutale !**

Cette politique privilégie toujours plus les dividendes des actionnaires au détriment de la protection sociale du plus grand nombre. D'un côté les actionnaires, les stock-options, les retraites « chapeau », les « parachutes dorées », les milliards d'euros. De l'autre des millions de salarié-e-s, de précaires, de chômeurs-euses, de jeunes inquiets pour leur avenir et des retraité-e-s pauvres avec des pensions de 500 ou 600 € par mois.

L'avenir des retraites appelle surtout une intervention des salarié-e-s et des citoyen-ne-s pour faire en sorte que le rendez-vous 2010 ne se traduise pas par d'importantes régressions sociales.

**C'est pourquoi nous voulons agir pour un projet qui permette d'avoir des retraites dignes. LA solution c'est le partage des richesses.**

- Avant tout il est nécessaire et urgent d'avoir une autre politique de l'emploi. 100 000 chômeurs-euses en moins c'est déjà 1,3 milliards d'€ de cotisations en plus.
- L'augmentation des salaires permettrait automatiquement d'augmenter les cotisations sociales et donc d'apporter un nouveau financement des retraites.
- L'arrêt immédiat des exonérations de cotisations sociales qui s'élèvent à 32 milliards d'€
- Taxer les revenus financiers pour un nouvel équilibre des cotisations et favoriser la solidarité

**Grace à un nouveau financement des caisses de retraites donner une perspective de retraite aux jeunes générations, aux femmes, aux précaires ...**

**...se battre** pour le droit à la retraite à 60 ans à taux plein **...obtenir** pour les jeunes la prise en compte des années d'études et des périodes de précarités subies **...garantir** un taux de remplacement d'au moins 75 % du salaire (dernier salaire dans le public, 10 meilleures années dans le privé) **...prendre en compte** la pénibilité du travail pour des départs anticipés **...exiger** qu'aucune pension de retraite ne soit être inférieure au Smic **...en finir** avec la décote .....

**Venez nombreux débattre avec nous le**  
**lundi 14 juin à 20h30 à la salle Claircigny au Mans**